Licence Information et communication

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale
La licence Information-communication est inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38189.

Parcours : Formation initiale

Durée de la formation
12 mois

Rythme de la formation
La période de cours au CELSA se déroule de septembre à avril. Elle est suivie d'une période de stage de 3 mois, en France ou à l'étranger.

Tarif
178€ (frais de scolarité) + 105€ (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité)

Information et contact
Catherine Jolis
catherine.jolis@sorbonne-universite.fr

Responsable(s) de Formation

FLORE DI SCIULLO
Maîtresse de conférences

RYM KIRÈCHE-GERWIG
Maîtresse de conférences

Coordination pédagogique



JULIE SALLABERRY
Coordinatrice pédagogique

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La 3e année de licence Information et communication du CELSA est une formation généraliste qui propose des connaissances en sciences de l'information et de la communication et en sciences humaines et sociales.
Elle pose les bases théoriques et méthodologiques pour la poursuite du cursus au CELSA. Elle constitue également une première étape dans la découverte des enjeux professionnels des métiers de la communication et se structure en 5 parcours : Culture et communication ; Entreprises et institutions ; Marque ; Médias ; Ressources humaines et conseil.
Le programme comprend 500 heures d'enseignement, dont 450 heures de tronc commun, répartis entre cours magistraux, travaux dirigés, initiation à la recherche, cours de langues et ateliers d'écriture. Les enseignements sont assurés par des enseignantes-chercheuses et des enseignants-chercheurs qui valorisent leurs spécialités et leurs axes de recherche à l'articulation d'approches en sémiologie, sciences du langage, histoire, anthropologie, philosophie, économie ou encore sociologie. Le programme offre un panorama large des enjeux contemporains de la communication, en veillant à les replacer dans une perspective historique. L'année comprend aussi 50 heures d'enseignements liés au parcours choisi par les étudiantes et étudiants au moment de leur inscription au concours, portés par des spécialistes issus de secteurs ciblés.
L'année est ponctuée de plusieurs temps forts : un travail d'initiation à la recherche, des visites d'entreprise, des rencontres professionnelles, et des événements associatifs.
À l'issue des enseignements, des examens et de la soutenance des travaux d'initiation à la recherche, les étudiantes et étudiants effectuent un stage obligatoire de trois mois minimum, en France ou à l'étranger, orienté vers les métiers des différents parcours (à partir du mois d'avril). Attention, la 3e année de licence au CELSA est dense et exigeante. Les cours sont obligatoires.

PUBLIC

La 3e année de licence du CELSA s'adresse aux étudiantes et étudiants de niveau Bac + 2 au minimum (120 ECTS ou équivalent), venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales et de cursus littéraires (information-communication, histoire, lettres, sciences politiques, droit, sociologie, etc.).
Les étudiantes et étudiants des pays où le français n'est pas la langue officielle doivent justifier d'un bon niveau de langue (DELF niveau B2, DALF niveau C1 ou C2, TEF niveau 4, TCF, SELFEE...).

COMPÉTENCES VISÉES

- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Mobiliser les méthodes en sciences humaines et sociales.
- Identifier et sélectionner diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Analyser les contextes, stratégies et dispositifs de communication, entre autres numériques.
- Contribuer à la production de stratégies, supports et/ou documents d'information et de communication.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

La formation se déroule sur deux semestres. Les cours magistraux, travaux dirigés et ateliers ont lieu de septembre à avril (soit 500h d'enseignement). Puis les étudiantes et étudiants effectuent un stage obligatoire de 3 mois minimum en France ou à l'étranger.
En option
Les étudiantes et les étudiants qui le souhaitent peuvent s'inscrire à un programme de conférences sur les 3 années de leurs scolarité au CELSA, qui permet la délivrance du diplôme de Magistère de communication, après validation des examens.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Les débouchés dépendent du parcours choisi en 3e année de licence.
Exemples de missions de stage

DIPLÔME

Cette formation mène à la délivrance du diplôme national de licence Information-communication.
Nombre d'ECTS : 180 (60 par année)

PROGRAMME

La licence se déroule sur 2 semestres et se compose d'enseignements dits de « tronc commun » (450h) et d'enseignements de parcours (50h).

Tronc commun

SEMESTRE 5

Sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication

- Introduction aux sciences humaines et sociales
- Approches épistémologiques des sciences de l'information et de la communication
- Sémiologie et sciences du langage

Communication et société

- Industries, communication et médias
- Communication des organisations et professions
- Enjeux des mondes contemporains (genre, diversité, écologie)

Initiation à la recherche et écriture

- Travail d'initiation à la recherche

Professionnalisation et ouverture culturelle

- Champs professionnels et découverte des métiers
- Ouverture internationale

Informations non contractuelles - PDF généré le 11/11/2026

SEMESTRE 6

Sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication

- Approches épistémologiques des sciences de l'information et de la communication
- Sémiologie et sciences du langage

Communication et société

- Industries, communication et médias
- Communication des organisations et professions
- Enjeux des mondes contemporains (genre, diversité, écologie)

Initiation à la recherche et écriture

- Méthodologie de la recherche
- Travail d'initiation à la recherche
- Atelier d'écriture créative

Professionnalisation et ouverture culturelle

- Champs professionnels et découverte des métiers
- Rapport de stage
- Ouverture internationale et interculturelle

Activités pédagogiques complémentaires (S5 et S6)

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

Programme par parcours

CULTURE ET COMMUNICATION

Le parcours Culture et communication invite à une approche pluridisciplinaire et transversale de la communication, en théorie comme en pratique. Il est composé d'enseignements progressifs et approfondis en sciences de l'information et de la communication et en sciences humaines et sociales et donne lieu à des études de cas. Il prépare à l'étude, à la conception et à la conduite des politiques de communication dans le contexte de la circulation internationale des contenus et productions culturelles sans toutefois négliger les logiques locales, les nouvelles économies, les enjeux solidaires et collaboratifs.
Exemple d'organisations où se sont déroulés des stages
Palais de Tokyo, Éditions Fayard, Europavox, Hermès International, Association Aznavour pour l'Amour, Art Actuel, Perrineam Agency & Crew (Bruxelles)
Fonctions et missions
Assistante cheffe ou assistant chef de projet, assistante cheffe ou assistant chef de publicité, chargée ou chargé d'études, chargée ou chargé de communication

ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

La communication institutionnelle recouvre le champ des problématiques liées à la réputation, à la notoriété et à l'image des organisations auprès des publics internes et externes. Les enseignements explorent les stratégies de communication utilisées auprès de leurs différents publics : personnel, actionnaires, clients, relais d'opinion, médias, élus et pouvoirs publics. Les métiers auxquels cette filière prépare requièrent une solide culture générale et s'exercent en agence, en cabinet conseil, en indépendante ou indépendant, ou au sein du département de communication d'une entreprise, d'une organisation internationale, d'une collectivité territoriale, d'une association, ou d'une institution publique.
Exemple d'organisations où se sont déroulés des stages
BNP Paribas, Engie, TBWA Corporate, SNCF, Mairie de Paris, Région Ile-de-France, Opinion Way, Laboratoire de l'économie sociale et solidaire (Lab'ess, Tunis)
Fonctions et missions
Assistante cheffe ou assistant chef de projet, assistante chargée ou assistant chargé d'études, attachée ou attaché de presse

MARQUE

La consommation est un domaine en mutation constante et rapide. Si les théorisations se sont élaborées sur un temps long, les démarches, les outils et les techniques y évoluent en permanence. Les étudiantes et étudiants de ce parcours découvrent et apprennent les approches théoriques indispensables à la pensée stratégique et les pratiques professionnelles les plus adaptées. Elles et ils acquièrent, quelle que soit leur spécialisation, tous les éléments d'une compréhension fine, critique et créative des questions que leurs futures professions rencontrent aujourd'hui et rencontreront demain. Le parcours Marque se donne pour vocation de former des stratèges de la communication dédiés à la consommation et particulièrement aptes à cerner le comportement des consommateurs dans un environnement complexe.

Exemple d'organisations où se sont déroulés des stages

Havas Media France, Ralph Lauren France, Brand + Think, Buster film, KR Médias, LVMH, Publicis 133, Peclers, BETC, Aviatrans International (Prague)

Fonctions et missions

Assistant ou assistante planning stratégique, chef ou cheffe de projet junior, chef ou cheffe de publicité, animateur ou animatrice de communauté

MÉDIAS

Le parcours Médias est créé en réponse aux transformations médiatiques que vivent les secteurs de la communication. Il forme des spécialistes des médias et de la communication numérique, dont l'expertise très pointue est alliée à des compétences transversales en communication, marketing et ressources humaines. L'enseignement porte sur l'ensemble des transformations médiatiques dans leurs dimensions culturelle, technique, sociale, économique. L'analyse englobe les changements dans les usages et dans les pratiques professionnelles. Les étudiantes et étudiants se destinent à accompagner l'évolution des médias, à la fois dans les entreprises de médias (presse, télévision, radio) et dans les médias d'entreprise, notamment dans les médias dits numériques.

Exemple d'organisations où se sont déroulés des stages

Radio France, Bayard Presse, ITV Studios, Arte France, Publicis conseil, A&T films, France Télévision, Atout France USA (New York)

Fonctions et missions

Attachée ou attaché de production, assistante ou assistant marketing web, animatrice ou animateur de communauté, chargée ou chargé de communication junior

RESSOURCES HUMAINES ET CONSEIL

L'accélération des transformations technologiques, le renouvellement des modes de coopération, les enjeux culturels liés à la mondialisation et l'importance croissante de la communication dessinent les nouveaux contours du monde du travail. Le parcours Ressources humaines et conseil forme des étudiantes et étudiants capables d'analyser les évolutions des organisations, à partir d'enseignements en sciences humaines et sociales, de cas pratiques et d'interventions de spécialistes. Les étudiantes et étudiants acquièrent les savoir-faire pour mettre en place les stratégies de communication et les processus RH (recrutement et talent acquisition, gestion des compétences et des carrières, amélioration des conditions de travail, RSE et diversité…), et accompagner les changements dans les organisations (pratiques de management, digitalisation…). Le parcours permet d'exercer les métiers des ressources humaines, de la communication et du conseil en management et accompagnement du changement, au sein d'une entreprise, d'une institution publique ou d'un cabinet de conseil.

Exemple d'organisations où se sont déroulés des stages

Michael Page Tertiaire, Ubisoft International, FMSH (Fondation maison des sciences de l'homme), Crédit mutuel CIC, Orange, Alliance Healthcare France, BASF (Francfort), Nespresso (Montréal)

Fonctions et missions

Chargée ou chargé de recrutement, consultante ou consultant en management, RH et communication, chargée ou chargé de communication et projets RH, consultante ou consultant junior, chargée ou chargé de marketing RH

ADMISSION

Le CELSA propose un accès en 3e année de licence en Information et communication. Pour y parvenir, il faut avoir réussi le concours d'entrée, accessible par :

- la plateforme de concours du CELSA (des frais de dossier s'appliquent)
- le réseau Campus France

Les étudiantes et étudiants admis s'engagent pour une scolarité de trois ans dans l'École.

Pré-requis et attendus

- Avoir une très bonne culture générale et de solides compétences rédactionnelles.
- Faire preuve d'une grande capacité de travail et d'adaptation.

- Être capable de structurer sa pensée et son argumentation.
- S'exprimer à l'oral de manière claire et structurée.
- Manifester un réel intérêt théorique pour le champ de la communication.
- Manifester une réelle curiosité pour les acteurs et les métiers de la communication.
- Manifester une réelle appétence pour les sciences humaines et sociales et avoir de la curiosité et une sensibilité aux enjeux du monde contemporain.
- Savoir exploiter une bibliographie et une webographie.
- Avoir une bonne maîtrise du français (B2).
- Connaître les attentes de la licence et son organisation.

Conditions d'accès

La candidature en 3e année de licence est ouverte aux étudiantes et étudiants titulaires, *a minima*, d'un bac+2 (ou en cours d'obtention).
L'inscription en 3e année de licence Information et communication au CELSA est conditionnée à la réussite au concours d'entrée, par l'une des voies d'accès, dans l'un des 5 parcours de formation proposés.
Une seule candidature est autorisée ; les candidatures multiples ne seront pas traitées.

Comment candidater

Les informations relatives à chacune des différentes voies d'accès sont indiquées ci-dessous.

Calendrier et étapes de la candidature

Un calendrier prévisionnel des concours est disponible ici.

Dossier de candidature et critères d'évaluation

Les dossiers de candidature sont évalués par le jury selon les critères suivants :

- niveau académique
- projection dans la formation visée au CELSA et dans l'École
- projet professionnel et personnel

Lors de l'épreuve d'admission, s'ajoute l'examen des paramètres suivants :

- qualité de l'expression orale
- capacité à structurer sa pensée et à argumenter
- curiosité pour les acteurs et les métiers de la communication et en particulier ceux du parcours visés
- appétence pour les sciences humaines et sociales et avoir de la curiosité et une sensibilité aux enjeux du monde contemporain

LES DIFFÉRENTES VOIES D'ACCÈS

VOIE GÉNÉRALE

La voie générale est ouverte à tous les étudiantes et étudiants ayant validé deux années consécutives d'études dans l'enseignement supérieur (120 ECTS au moins) dans un établissement public ou privé, français ou étranger. Au moment de son inscription à la voie générale du concours, chaque candidat doit obligatoirement choisir le parcours de licence qu'il souhaite intégrer. Un seul choix est autorisé.

Les épreuves

Admissibilité

Un dossier comprenant pièces administratives et éléments donnant à lieu à évaluation est demandé sur la plateforme numérique d'inscriptions : https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/ (des frais de dossier s'appliquent).
S'y ajoute une épreuve écrite en temps limité* dans le cadre d'une composition libre à partir d'un sujet donné par le CELSA (7 000 à 10 000 signes, espaces comprises). Le sujet de l'épreuve écrite est à télécharger, traiter puis déposer sur la plateforme de gestion du concours le jour de l'épreuve (voir calendrier- lien).
**Le temps prévu pour cette épreuve est de 3h, et 4h dans le cadre d'un tiers temps.*

Admission

Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.
Préparer le concours : bibliographie et conseils

VOIE SPÉCIFIQUE SORBONNE UNIVERSITÉ

Le CELSA propose aux étudiantes et étudiants inscrits de la Faculté des Lettres, à la Faculté de Santé, et à la Faculté des sciences et ingénierie de Sorbonne Université une voie d'accès spécifique au concours d'entrée en 3e année de licence dans l'un des 5 parcours proposés dans la mention Information-communication.
Sont concernés :

- Les étudiantes et étudiants actuellement inscrits en 2e année de licence et ayant obtenu une 1re année de licence dans l'une des 3 facultés de Sorbonne Université.
- les étudiantes et étudiants actuellement inscrits en 3e année de licence ayant obtenu une 1re année de licence et une 2e année de licence dans l'une des 3 facultés de Sorbonne Université.

Les candidates et candidats de cette voie d'accès ne bénéficient pas de place réservée.

Les épreuves

Admissibilité

Les éléments à verser au dossier de candidature sont demandés lors de la procédure d'inscription et d'admissibilité sur la plateforme numérique d'inscriptions : https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/

Les étudiantes et étudiants passant par cette voie spécifique sont dispensés de l'épreuve écrite en temps limité du concours. Leur épreuve d'admissibilité portera uniquement sur l'évaluation de leur dossier de candidature.

N.B : S'ils choisissent cette voie d'accès et ne sont pas déclarés admissibles, les candidates et candidats de la voie spécifique renoncent à la possibilité de s'inscrire au concours par la voie générale.

Admission

Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

VOIE SPÉCIFIQUE BUT INFO. ET COM., GEA ET BTS COM.

Le CELSA propose une voie d'entrée spécifique aux étudiantes et étudiants en BUT Information-communication, en BUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA) et en BTS Communication.

Les candidats en BUT Information-communication et en BTS Communication peuvent s'inscrire dans l'un des 5 parcours proposés en licence Information et communication du CELSA.

Les candidats en BUT GEA proposés peuvent s'inscrire dans le parcours Ressources humaines et conseil ; ils ne bénéficient pas de place réservée.

Les épreuves

Admissibilité

- La candidature doit être transmise par les cheffes et chefs de département Information-Communication ou GEA de leur BUT, ou par les enseignantes référentes et enseignants référents du BTS Communication, sur la base de 2 personnes par groupe de 28 étudiantes ou étudiants de 2 année.
- Les éléments à verser au dossier de candidature seront demandés lors de la procédure d'inscription et d'admissibilité sur la plateforme numérique d'inscriptions : https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/

N.B : S'ils choisissent cette voie d'accès et ne sont pas déclarés admissibles, les candidates et candidats de la voie spécifique renoncent à la possibilité de s'inscrire au concours par la voie générale.

Admission

Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

VOIE SPÉCIFIQUE BEL, BLSES, ENC

Cette voie d'accès au concours d'entrée en 3e année de licence Information et Communication concerne les candidats issus des classes préparatoires A/L, B/L et l'École nationale des chartes.

Les épreuves

Admissibilité

Les élèves de classe préparatoire A/L ou B/L ou les élèves inscrits en 2 année de classe préparatoire à l'École nationale des chartes peuvent être dispensés des épreuves écrites du concours du CELSA. Ils doivent, lors de l'inscription au concours d'entrée aux Écoles normales supérieures ou à l'École nationale des chartes, cocher la case « entrée en Licence 3 au CELSA » dans la plateforme d'inscription à la BEL ou à la banque L-SES.

Les candidates et candidats s'inscrivent ensuite sur la plateforme dédiée au concours du CELSA et choisissent un seul des 5 parcours de la licence Information et communication du CELSA : Culture et communication, Entreprises et institutions, Marque, Médias ou Ressources humaines et conseil.

Admission

Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

VOIE SPÉCIFIQUE ENS

Les élèves de classes préparatoires admissibles aux concours des Écoles normales supérieures de l'année en cours et de l'année précédente sont, sur leur demande, déclarés admissibles au CELSA et sont convoqués devant la commission d'admission pour l'épreuve orale, s'ils s'inscrivent via cette voie spécifique.
Cette mesure concerne les concours aux Écoles normales supérieures suivantes : Ulm, Saclay et Lyon.

Admission

Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.
Préparer le concours : bibliographie et conseils

VOIE SPÉCIFIQUE CEF (CENTRE DES ÉTUDES EN FRANCE)

Les étudiantes et étudiants résidant dans l'un des pays à procédure CEF qui souhaitent intégrer le CELSA dans l'un des cinq parcours proposés pour la 3e année de licence en communication peuvent déposer leur candidature en ligne par la plateforme Campus France.
Leur projet d'études ainsi que leur niveau de langue sont évalués lors d'un entretien à l'ambassade de leur pays de résidence.

Admissibilité

Les dossiers d'inscription CEF sont transmis à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et au CELSA.
La commission pédagogique spécialisée examine les dossiers et rend ses avis.

Admission

Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.
Préparer le concours : bibliographie et conseils

Informations non contractuelles - PDF généré le 11/11/2026